



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29 MARS 2013**

**DELIBERATION RELATIVE A L'AFFECTATION DES SOMMES FIGURANT SUR
LE COMPTE REPORT A NOUVEAU UTILISE POUR LES REGULARISATIONS
COMPTABILISEES SUR L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

Le 29 mars 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ⇒ a approuvé l'affectation de la somme de 257 282.60 € figurant au crédit du compte 110 du bilan l'université Michel de Montaigne BORDEAUX 3-établissement principal- au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant
- ⇒ a approuvé l'apurement de la somme de 1 742 981.95 € figurant au débit du compte 119 du bilan l'université Michel de Montaigne BORDEAUX 3-établissement principal- par reprise du compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 29 mars 2013

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université

Jean-Paul JOURDAN